

Manager la fonction douane, spécialité export control

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Organisation de la circulation des marchandises**

Code(s) NAF : **85.59A**

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : **N1202**

Formacode : —

Date de création de la certification : **11/10/2016**

Mots clés : **CODE DES DOUANES DE L'UNION**, **Security and Risk Management**, **processus qualité**, **Supply Chain Management**

Identification

Identifiant : **2936**

Version du : **13/12/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Organismes de formations référencées par la Commission européenne sur la Compétence douanière](#)

Non formalisé :

- [CFW - Competency Framework](#)

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Principal interlocuteur au sein d'entreprises OEA/ayant les critères de l'OEA/en cours de certification OEA ou Responsable dans un département Commerce International ou compliance, le Manager douanes spécialisé Export Control est chargé :

- de la mise en œuvre de la réglementation ;
- de l'analyse des flux de l'entreprise pour obtenir des avantages concurrentiels ;
- de l'écriture et du développement de processus ;
- du suivi et de la pérennité/sécurité des procédures liées à la circulation internationale des marchandises ;
- de la communication interservices pour assurer une application cohérente et une diffusion de bonnes pratiques ;
- du management des équipes pour assurer une vision globale opérationnelle et stratégique.

Débouchés : Directeur / Manager / Responsable / Ingénieur Douane / Responsable compliance.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- MANAGER LA FONCTION DOUANE, SPÉCIALITÉ EXPORT CONTROL ODASCE/CP FFP : <http://www.cpffp.com/certificat/572>

Descriptif général des compétences constituant la certification

A l'issue du parcours, le participant doit atteindre le niveau de connaissances « Manager ». Il est capable de :

Public visé par la certification

maîtriser la définition exacte de mots clés liés au commerce international ;
maîtriser les sources réglementaires au profit du secteur dans lequel il évolue ;
traiter des informations pertinentes, les analyser et en faire des outils au service de la stratégie et de la sécurité d'une entreprise ;
suggérer aux entreprises des optimisations procédurales ;
savoir effectuer une note de synthèse à l'intention d'un décideur ou de différents services de l'entreprise ;
savoir mettre en œuvre un dossier afin d'obtenir des autorisations de la part du secteur public ;
identifier et évaluer les risques lors de délibérations transversales en interne ainsi qu'en externe avec les agents de l'administration des douanes et droits indirects ou autres administrations chargées des flux, sur les procédures et régimes douaniers utilisés dans leur environnement de travail ;
évaluer les modifications et évolutions réglementaires, gérer et conduire le changement induit notamment en pilotant une veille réglementaire et en mettant à jour les processus internes. Missions associées :
mettre en place la cartographie des flux ;
établir des fiches douanières des produits (classement douanier, origine, valeur, spécificités export control) ;
discerner les Incoterms les plus opérants et gérer des prévisions sur des prix de revient sur des marchés ;
gérer le paramétrage informatique lié à l'utilisation des réglementations internationales ;
mettre en place et maintenir des procédures et autorisations/certifications douanières de l'entreprise (OEA par exemple) ;
mettre en adéquation les techniques douanières et export control avec la stratégie de l'entreprise ;
piloter la réalisation d'audits douaniers et fiscaux ;
superviser la sécurité juridique des contrats et référencements ;
identifier les sources d'information, les intervenants, la réglementation et les outils de mise en œuvre ;
instituer une veille réglementaire ;
adapter des instructions selon les axes stratégiques retenus ;
rédiger des instructions pour les services transversaux ;
structurer l'archivage des dossiers.

Tous publics

Modalités générales

Formation continue, mode d'enseignement interentreprises, présentiel.

Durée de la formation "Manager la fonction douane, spécialité Export Control" : 18 jours non consécutifs, soit 126 heures en présentiel.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Pour répondre à des impératifs réglementaires

Pour l'entité utilisatrice

La mise en place de la formation au sein de l'ODASCE

stipulés dans le Code des Douanes de l'Union européenne (CDU), l'ODASCE qui dispense de la formation continue depuis 1975 sur la matière douanière et fiscale des échanges, peu ou pas enseignée durant les cursus académiques, a voulu anticiper en créant et en proposant des parcours professionnels innovants assurant la mise en conformité des acquis de ses stagiaires au titre de l'article 27, 1-b iii, et en phase avec le référentiel européen des compétences des métiers de la douane.

Ces parcours ventilés en trois spécialisations : Douanes, Accises ou *Export Control* offrent l'accès à trois niveaux de compétences dans l'entreprise : Assistant, Gestionnaire ou Manager.

C'est selon ce découpage en trois niveaux de spécialisations et trois niveaux de compétences structurées en « modules » que la certification est demandée afin d'apporter aux entreprises la qualification professionnelle requise par les textes de l'Union Européenne.

a fait l'objet d'une Qualification ISQ-OPQF **en 2012**. L'ensemble des processus de création, mise à jour et diffusion des modules de formations sont décrits dans cette qualification qui lui a été attribuée jusqu'au 29/12/2016 sous le certificat 12 12 AP. Le certificat de Qualification Professionnelle des Organismes de Formation est affiché à l'entrée des locaux de l'ODASCE, 24 rue Chauchat 75009 Paris, adresse de son siège et lieu des formations présentielle interentreprises.

Les logos de la FFP, de l'ISQ-OPQF sont présents sur toutes nos documentations ainsi que sur notre site internet : <http://www.odasce.asso.fr>

Evaluation / certification

Pré-requis

Prérequis généraux, CV ou dossier justifiant la validation des acquis à l'appui : • niveau Bac +4/5 ou Master2 ou équivalent ; • français parfaitement courant ; • niveau d'anglais « intermédiaire » (soit équivalents du CECRL* : B1 ou B2.) [(*) Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues] ; • utilisation aguerrie des outils bureautiques et de l'Internet ; • expérience en Management d'Équipe et/ou projet et en outils de Communication Le questionnaire d'entrée au parcours -remis au moment de l'inscription- permet d'évaluer si les prérequis sont atteints.

Compétences évaluées

Critères de compétences évalués au niveau des savoir / savoir-faire et savoir être :

Développer l'ingénierie douanière appliquée aux marchandises soumises à l'export control

Maîtriser les 3 piliers de la réglementation douanière : classement douanier, origine et valeur en douane en lien avec la réglementation export control

Exploiter les outils numériques et stratégiques

Utiliser à bon escient les techniques douanières

Favoriser la sécurité juridique de l'entreprise

Mettre en œuvre une veille réglementaire douanière y compris sur les aspects export control

Promouvoir la réglementation douanière dans le développement économique et stratégique d'une activité portant sur des marchandises soumises à l'export control

Certificateur(s)

- ODASCE

Centre(s) de passage/certification

- ODASCE

Compétences :

À l'issue du parcours, le participant doit atteindre le niveau de connaissances « MANAGER DOUANE SPECIALITE EXPORT CONTROL » et est capable de :

maîtriser la définition exacte de mots clés liés au commerce international ;
maîtriser les sources réglementaires au profit du secteur dans lequel il évolue ;
traiter des informations pertinentes, les analyser et en faire des outils au service de la stratégie et de la sécurité d'une entreprise ;
suggérer aux entreprises des optimisations procédurales ;
savoir effectuer une note de synthèse à l'intention d'un décideur ou de différents services de l'entreprise ;
savoir mettre en œuvre un dossier afin d'obtenir des autorisations de la part du secteur public ;
identifier et évaluer les risques lors de délibérations transversales en interne ainsi qu'en externe avec les agents de l'administration des douanes et droits indirects ou autres administrations chargées des flux, sur les procédures et régimes douaniers utilisés dans leur environnement de travail ;
évaluer les modifications et évolutions réglementaires, gérer et conduire le changement induit notamment en pilotant une veille réglementaire et en mettant à jour les processus internes.

Missions associées :

mettre en place la cartographie des flux ;
établir des fiches douanières des produits (classement douanier, origine, valeur, spécificités export control) ;
discerner les Incoterms les plus opérants et gérer des prévisions sur des prix de revient sur des marchés ;
gérer le paramétrage informatique lié à l'utilisation des réglementations internationales ;
mise en place et maintien des procédures et autorisations/certifications douanières de l'entreprise (OEA par exemple) ;
mettre en adéquation les techniques douanières et export control avec la stratégie de l'entreprise
piloter la réalisation d'audits douaniers et fiscaux ;
superviser la sécurité juridique des contrats et référencements ;
identifier les sources d'information, les intervenants, la réglementation et les outils de mise en œuvre ;
instituer une veille réglementaire ;
adapter des instructions selon les axes stratégiques retenus ;
rédiger des instructions pour les services transversaux ;
structurer l'archivage des dossiers.

Capacité de réflexion :

Le candidat en parcours de niveau « Manager », après plusieurs modules de formation, doit être en mesure de présenter une problématique sur l'objet de son mémoire. Cette problématique doit permettre d'utiliser les compétences acquises dans un contexte professionnel d'entreprise, celle où le candidat est employé ou qu'il souhaite rejoindre.

Le participant sera évalué sur un suivi pédagogique dont le contenu sera partie intégrante du mémoire de soutenance.

Épreuves écrites : Principes du suivi pédagogique

Objectifs du suivi pédagogique : amener le candidat au parcours à la rédaction finale du mémoire qui sera soutenu devant Jury.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Formation portant sur la réglementation douanière et considérées comme pertinentes et adaptées à son implication dans les activités douanières, conformément aux dispositions de l'article 27 (1) (b) de l'acte d'exécution du CDU. Association professionnelle ou de commerce reconnue par les autorités douanières ou par un organisme d'un Etat membre (Article 27 (1) (b) (iii) AE CDU)

La validité est Temporaire

Du 11/10/2016 au 11/10/2020

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat professionnel CP FFP

Plus d'informations

Statistiques

10 certifiés à fin 2016.

Autres sources d'information

http://www.odasce.asso.fr/Site_Odasce/formations_parcours_professionnels.htm